

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 8 juin 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 6, 7 et 8 juin 2017**

**2017 DEVE 101** Subvention (12 000 euros) à l'association Réseau Action Climat-France pour la création d'un nouveau chapitre de sa Web-BD « Planetman contre le changement climatique ».

**Mme Célia BLAUEL, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriale, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 23 mai 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de la Ville de Paris à l'association Réseau Action Climat-France pour la création d'un nouveau chapitre de sa Web-BD « Planetman contre le changement climatique » ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 12 000 euros est attribuée à l'association Réseau Action Climat-France dont le siège social est situé au 2B rue Jules Ferry 93100 Montreuil.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2017.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**